

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Rapport d'activité 2025





Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
Rapport d'activité 2025
Directeur de la publication: Fabrice CARO
Rédaction: SMGBO
Conception graphique: Communication SMGBO
© Photos et Illustrations: SMGBO (sauf mentions contraires) tous droits réservés

SOMMAIRE

ÉDITO

6 LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

- 8 • *Nos missions*
- 9 • *Le fonctionnement*

11 NOS ACTIONS

- 12 • *Suivi qualitatif de la ressource en eau*
- 13 • *Mobiliser et accompagner le monde agricole*
- 17 • *Accompagner les changements de pratiques des collectivités*
- 20 • *Protéger et favoriser le maillage bocager*
- 23 • *Redonner vie à nos rivières/restaurer la continuité*
- 31 • *Éduquer, informer et sensibiliser*
- 34 • *Protéger et gérer les milieux d'exception*
- 35 • *Rechercher, innover*
- 36 • *Communiquer*

37 BILAN FINANCIER

38 L'ÉQUIPE DU SMGBO



J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité 2025 du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, document de référence qui retrace avec précision l'ensemble des actions conduites au cours de l'année en faveur de la préservation et de la protection de la ressource en eau sur notre territoire.

L'année 2025 marque une étape charnière dans la vie de notre structure : elle constitue la première année pleine d'application du nouvel accord de territoire 2025-2030, cadre stratégique qui définit pour les années à venir nos engagements communs en matière de gestion durable de l'eau.

Dans ce contexte exigeant, les enjeux demeurent considérables, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et appellent une mobilisation constante de l'ensemble des acteurs concernés.

Sur le plan opérationnel, l'exercice 2025 a été marqué par la réalisation de travaux significatifs en faveur de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques, contribuant directement à l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau et des zones humides de notre territoire.

Par ailleurs, la Fête de l'eau et de la biodiversité s'est imposée cette année comme un temps fort de la vie du syndicat, rassemblant élus, partenaires institutionnels, acteurs locaux et grand public autour des enjeux de préservation de notre patrimoine naturel commun.



Je souhaite, à travers ce rapport, exprimer ma sincère reconnaissance à l'ensemble des élus engagés dans ce mandat pour leur implication et leur sens des responsabilités.

Je tiens également à saluer le travail remarquable accompli au quotidien par les agents du SMGBO, dont le professionnalisme et le dévouement permettent de traduire concrètement nos orientations politiques en actions de terrain.



Bonne lecture à toutes et à tous.

Fabrice CARO,
Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

LE SYNDICAT

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust regroupe **126 communes** rattachées à **11 EPCI**.
Son territoire s'étend sur **3 départements**.



Les enjeux de la ressource en eau

Les **pressions exercées sur la ressource en eau** du Grand Bassin de l'Oust entraînent une **dégradation significative des milieux aquatiques**.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, **structure référente** en matière de **gestion de l'eau et des milieux aquatiques** sur son territoire, met en oeuvre un ensemble d'actions pour atteindre les objectifs fixés:

5%
des cours d'eau sont en bon état écologique sur le territoire

Ce constat est un **défi majeur pour l'avenir du territoire** qui appelle à une mobilisation collective.



Reconquérir la qualité de l'eau, le bon état écologique des rivières et des milieux aquatiques

1ère année de la mise en oeuvre de l'accord de territoire

Les actions du Syndicat sont menées dans le cadre d'un Accord de Territoire, document formalisant ses engagements vis-à-vis des financeurs. 2025 représente la 1ère année de mise en oeuvre des actions inscrites dans cet accord.

L'accord de territoire du Grand Bassin de l'Oust est soutenu financièrement par : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, les Conseils Départementaux du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, Eau du Morbihan, le Syndicat Mixte de Gestion d'Ille-et-Vilaine, et les Syndicats Intercommunaux d'Eau Potable de l'Hyvet et de la Vieille Lande.

D'autres maîtres d'ouvrages sont porteurs d'actions :
• **Sur le volet milieux aquatiques** : la commune de Guillac, la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
• **Sur le volet agricole** : la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan, le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural, EILYPS, CERFRANCE Brocéliande, Innoval

Notre stratégie d'action 2025-2027 pour le territoire



- Préservation et amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Adaptation aux risques liés à l'eau dans un contexte de changement climatique
- Préservation et restauration de la biodiversité
- Appropriation des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité par les acteurs du territoire

10,3 M€
Montant du programme d'actions du SMGBO



Dans le cadre de la mise en place du nouvel Accord de Territoire 2025-2030, une **conférence des financeurs** rassemblant les partenaires financiers du GBO s'est tenue le **25 février 2025**, en présence de Claire Liétard, sous-préfète de Pontivy.

Ce nouvel Accord de Territoire s'inscrit dans le 12^e programme d'actions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le projet de révision du SAGE Vilaine.

Ce rendez-vous a constitué un temps d'échange privilégié avec les partenaires financiers, avec pour objectifs de :

- présenter le bilan des actions du GBO sur la période 2022-2024 ;
- exposer le contexte national, notamment les orientations du 12^e programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ;
- présenter le nouvel Accord de Territoire 2025-2030 : enjeux, stratégie et programme d'actions ;
- détailler les moyens mobilisés par le GBO (financiers et ressources humaines) pour la mise en oeuvre de celui-ci, ainsi que les besoins de financement pour la période 2025-2028.

Conférence des financeurs du 25 février 2025 (Ploërmel)



NOS MISSIONS

Nos actions pour préserver et améliorer la ressource en eau



Les milieux aquatiques

- Restaurer les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Rétablir le bon fonctionnement des rivières
- Permettre la libre circulation des espèces et des sédiments
- Restaurer les zones humides
- Favoriser les habitats et les zones de reproduction pour la faune aquatique.
- Reconnecter les cours d'eau aux zones humides



Le maillage bocager

- Proposer et réaliser des aménagements bocagers (création de talus, plantation de haies)
- Inventorier et protéger les éléments du bocage
- Conseiller sur la gestion durable du bocage
- Encourager le développement des filières bois énergie



Les actions territoriales

- Accompagner l'amélioration des pratiques et la réalisation des projets visant à une gestion sobre de l'eau
- Former et informer les élus, les techniciens et les décideurs locaux pour une gestion durable des espaces verts urbains



Les pollutions diffuses

- Sensibiliser et informer sur les pratiques agricoles cohérentes avec les enjeux du territoire (Nitrates, Phosphore, Pesticides, Captage d'eau potable)
- Réaliser des diagnostics, accompagner les agriculteurs dans l'évolution des pratiques et leurs projets

Coordonner la stratégie

- Favoriser la cohérence des politiques publiques
- Informer et sensibiliser aux enjeux de l'eau
- Communiquer sur les actions menées
- Piloter l'accord de territoire, le programme Breizh Bocage, le site Natura 2000 "Vallée de l'Arz"



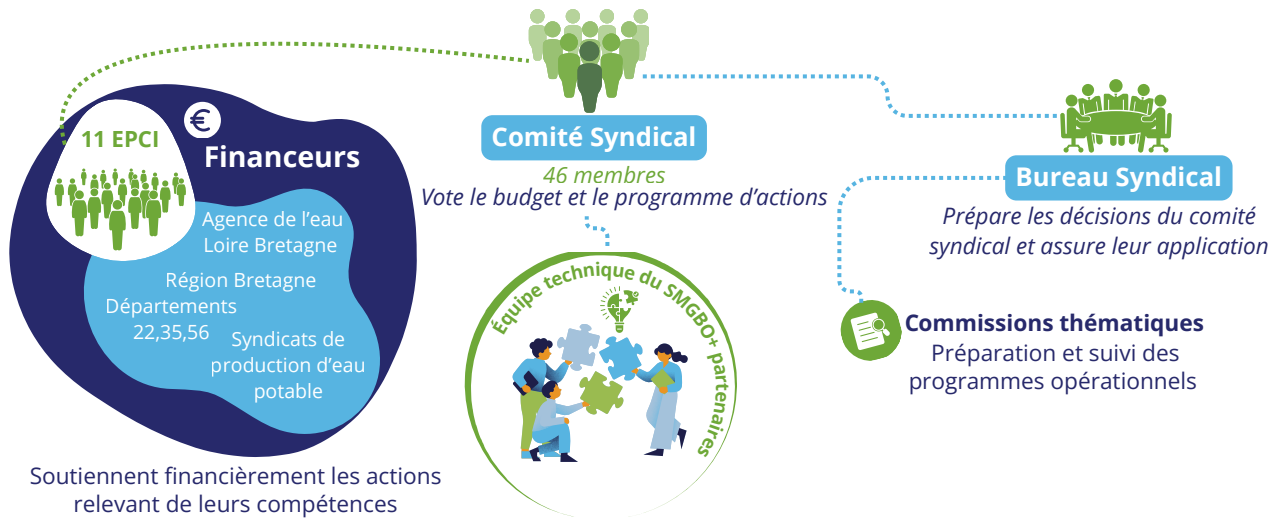
- Participer à l'acculturation des acteurs du territoire
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des actions
- Suivre et évaluer la qualité de l'eau des rivières



Rivière Yvel (Néant-sur-Yvel-56)

LE FONCTIONNEMENT

La gouvernance



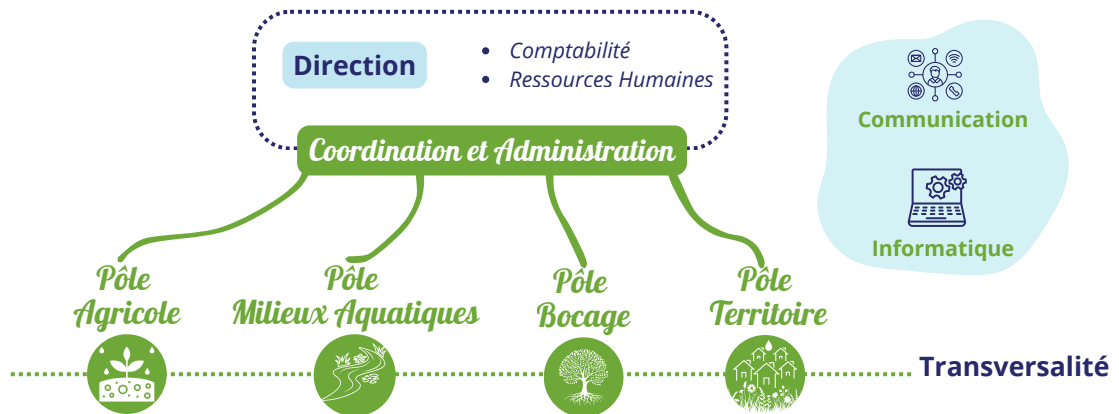
GOVERNANCE **CHIFFRES CLÉS 2025**

4 Comités syndicaux

10 Bureaux syndicaux

33 Délibérations en comité syndical

L'organisation interne



Comité syndical-12 mars 2025 (Taupont)



Les fonctions supports



Dans le cadre de son fonctionnement quotidien, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust s'appuie sur des fonctions support essentielles qui garantissent la continuité, la sécurité et l'efficacité de l'action publique. Souvent moins visibles que les missions opérationnelles, ces fonctions constituent pourtant un socle indispensable à la mise en œuvre des politiques portées par le syndicat.

- **Des ressources humaines au cœur de l'organisation**

La gestion des ressources humaines occupe une place centrale. Elle recouvre l'ensemble du parcours des agents, depuis leur recrutement jusqu'à leur évolution professionnelle. Cela inclut la gestion des carrières, le suivi des situations administratives, l'organisation des formations, ainsi que la gestion des paies. Une attention particulière est portée à la sécurité au travail, au respect du cadre statutaire et à la qualité de vie au travail, contribuant ainsi à maintenir un environnement professionnel stable et motivant.

- **Une commande publique maîtrisée**

La commande publique constitue un levier stratégique pour la réalisation des projets du syndicat. Elle s'appuie sur une veille réglementaire constante et une expertise technique permettant de sécuriser les procédures. De la définition des besoins à la passation des contrats, en passant par la rédaction des pièces administratives, chaque étape est encadrée afin de garantir transparence, égalité de traitement des candidats et bonne utilisation des deniers publics.

- **Le suivi rigoureux des marchés publics**

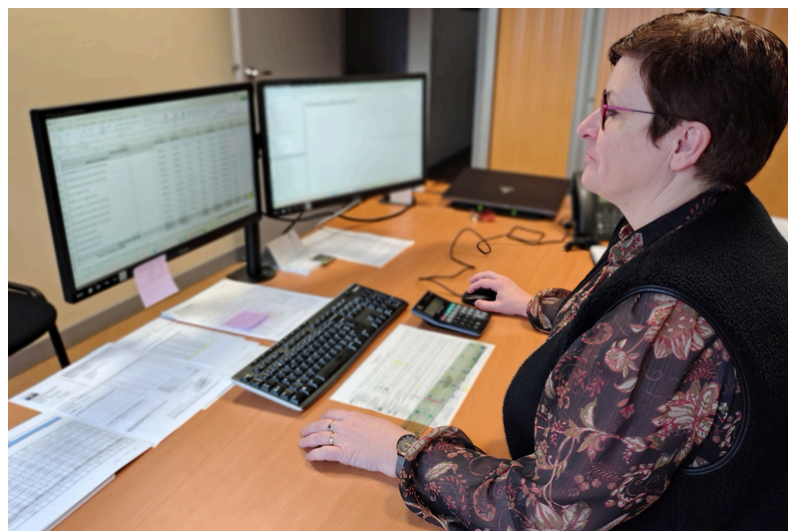
Au-delà de leur passation, les marchés publics font l'objet d'un suivi attentif. Cela comprend le contrôle de leur exécution, la gestion des relations avec les prestataires, ainsi que le respect des délais et des engagements contractuels. Cette rigueur permet d'assurer la qualité des prestations et la conformité des réalisations avec les objectifs fixés.

- **L'organisation de la vie institutionnelle**

Les fonctions support jouent un rôle clé dans l'animation de la vie institutionnelle du syndicat. Elles assurent l'organisation matérielle et administrative des réunions du Bureau, du Comité syndical et des commissions thématiques : préparation des ordres du jour, rédaction des convocations, gestion des dossiers, rédaction des comptes rendus. Ce travail facilite la prise de décision et le bon fonctionnement démocratique de la structure.

- **Une gestion administrative structurée**

La gestion administrative assure la bonne circulation de l'information et la sécurisation des actes de la collectivité. Elle englobe le traitement du courrier, la gestion des documents officiels, le suivi des délibérations et la mise en œuvre des procédures internes. Elle contribue à la traçabilité des décisions et à la conformité des actions menées.



- **Comptabilité et gestion budgétaire : des outils de pilotage**

La comptabilité et la gestion budgétaire constituent des outils essentiels de pilotage. Elles permettent d'assurer le suivi des dépenses et des recettes, l'élaboration des budgets et des décisions modificatives, ainsi que le respect des équilibres financiers. Une gestion rigoureuse garantit la soutenabilité des actions engagées et la transparence vis-à-vis des partenaires et des usagers.

Enfin, le **support informatique** (gestion du parc de matériel, cybersécurité...), le **système d'information géographique** (SIG) et la **gestion des bases de données** jouent un rôle croissant. Ils garantissent la fiabilité des outils numériques, facilitent l'exploitation et la valorisation des données territoriales, et soutiennent la prise de décision ainsi que la conduite des projets.

An aerial photograph showing a river restoration project in progress. A narrow, winding stream flows through a lush green field. A group of about ten people, some wearing orange safety vests, are gathered on the grassy bank, observing the site. The background features a line of trees and a small pond.

NOS ACTIONS

MOBILISER ET ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE

Mobiliser et coordonner les actions, informer, sensibiliser, former les agriculteurs du territoire. Proposer des axes d'amélioration environnementale des systèmes d'exploitation.

Des **actions collectives et individuelles, basées sur le volontariat**, sont proposées aux agriculteurs et réalisées sur les territoires prioritaires identifiés dans le cadre du 12ème programme de l'agence de l'eau et en lien avec les producteurs d'eau potable.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

- Diagnostic/ Accompagnement d'exploitations, **30 exploitants ont bénéficié d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé** permettant de modifier leurs pratiques en lien avec les enjeux du territoire. Il s'agit ici d'un accompagnement autour du système fourrager, des économies d'eau, des cultures et de la pratique du désherbage mécanique, de l'identification des parcelles à risque de ruissellement.

- Près de **820 structures agricoles** sont concernées sur notre territoire d'action. Le SMGBO est le coordinateur de l'ensemble des actions agricoles. Celles-ci sont réalisées en partie par le SMGBO mais également par 6 maîtrises d'ouvrages associées : *Chambre d'Agriculture de Bretagne, GAB56, CIVAM56, le Cerfrance Brocéliande, INNOVAL et EILYPS.*

- Afin de maintenir la possibilité aux exploitants de s'engager dans des **Mesures Agro-Environnementales et climatique (MAEC)**, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, en tant que collectivité territoriale a été retenu par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, pour être opérateur du Projet Agro-Environnemental et Climatique sur l'intégralité de son territoire. Les MAEC ont pour objectif de soutenir financièrement les agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement. En 2025, sous réserve de confirmation de l'éligibilité des dossiers, **72 structures agricoles** ont souscrit à un ou plusieurs engagements MAEC (soit 104 MAEC).

Journée de sensibilisation des jeunes agriculteurs



PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES ADAPTÉES AUX ENJEUX

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupes de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

- En 2025, **21 manifestations collectives** (réunions, plateformes et démonstrations), ouvertes à tous sur le territoire du GBO, ont été organisées pour favoriser les échanges et permettre à chaque exploitant d'optimiser ou d'ajuster son système afin de réduire les flux et pertes d'azote, limiter l'érosion des sols et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Des rencontres ont également été organisées, portant sur les échanges parcellaires ainsi que sur l'installation et la transmission des exploitations. Les générations futures n'ont pas été oubliées : **4 interventions** ont été proposées aux élèves du lycée La Touche, portant notamment sur les enjeux du territoire et les leviers d'action, le sol, le désherbage mécanique et l'agriculture biologique. Par ailleurs, sous l'impulsion des EPCI de Ploërmel Communauté, d'Oust à Brocéliande Communauté et de Pontivy Communauté, **41 jeunes agriculteurs** ont été sensibilisés aux enjeux locaux et à la préservation des cours d'eau.
- En plus de ces manifestations collectives ponctuelles, le SMGBO anime un **groupe d'échange spécifique sur le sol**. Composé d'une dizaine d'exploitants, ce groupe se réunit trois à quatre fois par an. En 2025, les échanges ont porté sur les mécanismes de transfert des produits phytosanitaires dans le sol, la culture du lin, ainsi que sur des visites d'essais mis en place par les participants eux-mêmes, notamment sur les couverts végétaux.

Réunion du groupe sol



Rencontre sur le terrain du groupe sol

SUIVRE LES PRATIQUES AGRICOLES SUR LES CAPTAGES D'EAU POTABLE

- Les périmètres de captage sont des zones délimitées autour des points d'approvisionnement en eau potable, dont la mission est de protéger la qualité de l'eau que nous consommons au quotidien. Les terres situées dans ces périmètres représentent des zones particulièrement sensibles. En adaptant les pratiques culturales sur ces parcelles, il est possible de réduire les risques de contamination par les produits phytosanitaires ou l'azote. Les techniciens du SMGBO, en plus de réaliser certaines vérifications sur le terrain, sensibilisent les exploitants aux bonnes pratiques. En 2025, les exploitants du captage de Blogo-Pouho et celui de Mernel ont été informés des prescriptions de l'arrêté du Périmètre de Protection de Captage, des pratiques agricoles adaptées, ainsi que des leviers agronomiques et mécaniques permettant de limiter les risques de transfert.



Mobiliser et accompagner le monde agricole

- La pérennité de l'accès à l'eau potable est un des axes centraux de la politique de l'eau et c'est dans ce contexte que 56 captages prioritaires ont été identifiés en Bretagne, en tenant compte du risque de dégradation de la qualité de l'eau, des enjeux pesant sur la ressource. On compte **4 captages prioritaires** localisés sur le territoire du Grand Bassin de l'Oust : *la prise d'eau de l'Oust à la Herbinaye* (Guillac - eau superficielle), ainsi que les *captages de Fandemay* (Carentoir-eau souterraine), *du Guéblandin* (Saint-Jacut-les-Pins- eau souterraine) et de *Kerdaniel* (Saint-Jean-Brévelay-eau souterraine). Une animation spécifique est mise en œuvre sur les captages de Fandemay et du Guéblandin. Les deux autres captages, ne disposant pas d'une aire d'alimentation délimitée par arrêté préfectoral, ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif. Sur le captage de Fandemay (14 exploitations) et de Guéblandin (19 exploitations) un accompagnement est assuré au-delà du suivi de l'assolement. L'ensemble des exploitants sont rencontrés individuellement afin d'échanger sur les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert. En complément, afin d'analyser et de mieux comprendre la situation propre à chaque exploitation, une campagne de mesures des reliquats post-absorption azotée a été réalisée.
- Un **accompagnement spécifique au désherbage mécanique** a été reconduit en 2025 sur ces territoires. Il a concerné 5 structures situées sur l'AAC de Fandemay et 7 sur celle de Guéblandin, auxquelles se sont ajoutés 5 exploitants localisés sur d'autres périmètres de protection, notamment à Prassay, Kermer, Bezier et Mernel. Au total, l'opération a été réalisée sur 20 parcelles, couvrant une surface de **65 hectares** et impliquant **17 structures agricoles**. Parmi elles, 7 parcelles ont été conduites en désherbage entièrement mécanique.

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

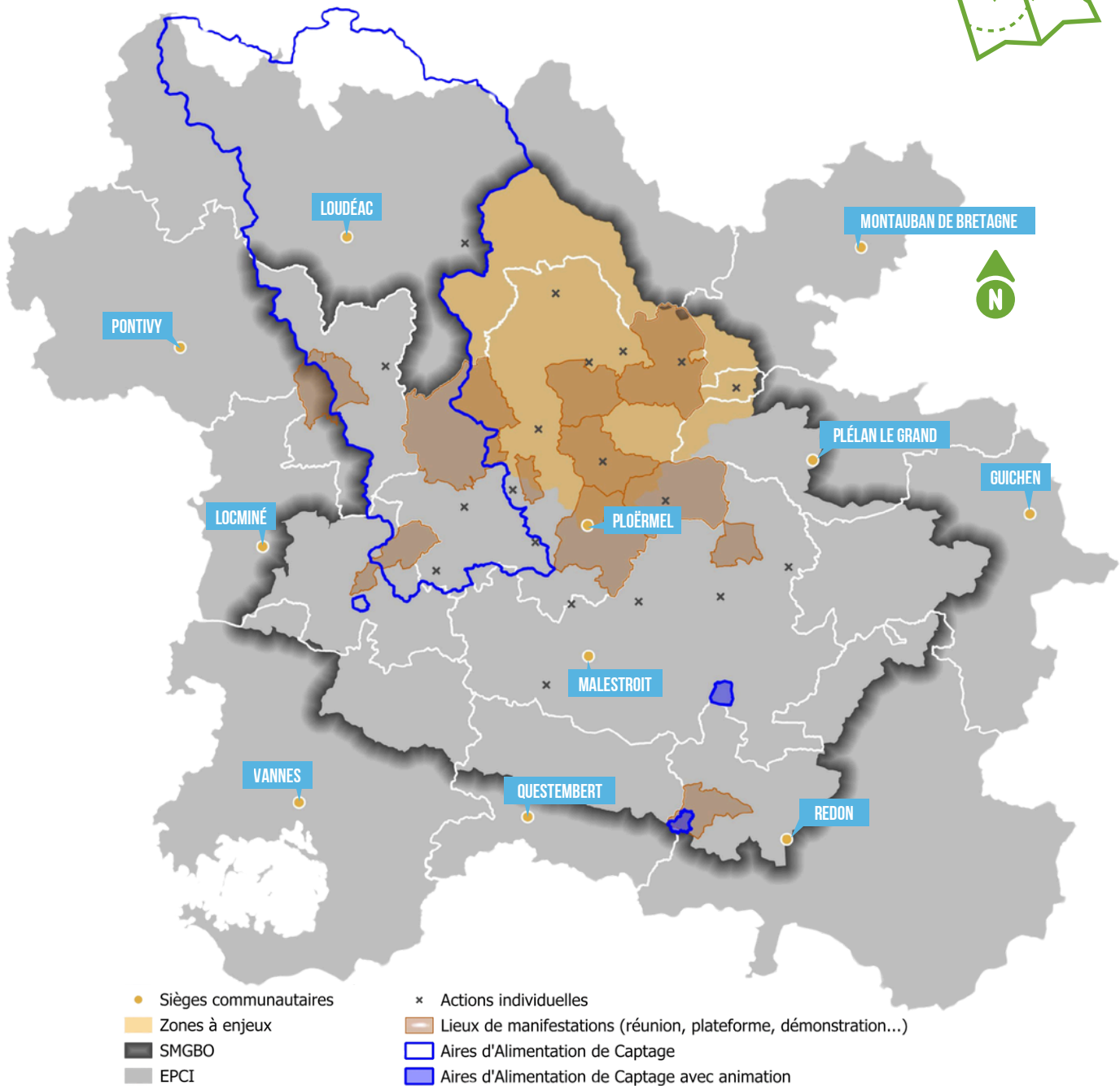
Promouvoir l'agroforesterie pour favoriser les équilibres agro-écologiques. Les services écologiques rendus par l'arbre sont nombreux : protection de la biodiversité, stockage de carbone, prévention de l'érosion des sols... En le prenant en compte sur son exploitation, l'agriculteur joue un rôle de préservation des paysages et des écosystèmes sur son territoire.

- 2025, **cinquième édition du concours local "Agroforesterie"** sur le territoire. Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et la Chambre d'agriculture de Bretagne se sont associés pour l'organisation de la 5ème édition du concours local "Agroforesterie" catégorie "implantation". Un jury composé d'expert en agroforesterie, arboriculture, agronomie, agro-écologie, sciences de l'environnement et écologie s'est déplacé le 2 juillet 2025 pour visiter les projets des candidats du territoire. Le **1er prix local d'équilibre agro-écologique agroforesterie** a été décerné à l'**EARL de la Ferme de Trévero de Sérent**.

Passage du jury à la ferme de Trévero (Sérent-56)



Localisation des actions agricoles sur les territoires prioritaires



CHIFFRES CLÉS

40 rencontres et accompagnements des exploitants situés en périmètre de protection de captage et aire d'alimentation de captage prioritaire

30 structures agricoles ont bénéficié d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé

72 structures agricoles engagées dans une ou plusieurs MAEC

1 concours agroforesterie local organisé

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES DES COLLECTIVITÉS

Développer une culture locale et partagée sur l'eau (grand et petit cycle de l'eau, qualité de l'eau, économies d'eau, préservation des milieux et de la biodiversité). Favoriser la mise en réseau et ouvrir la discussion sur les nouvelles méthodes d'aménagements et d'entretien des espaces communaux.

SENSIBILISATION DES ÉLUS, TECHNICIENS ET DÉCIDEURS LOCAUX



Formation "Espaces verts et changement climatique" du 30 janvier 2025 (Josselin-56)

• Calendrier des Commun'Eaux (réunions d'échanges techniques)

Le SMGBO a proposé un programme de réunions techniques pour informer les collectivités sur la prise en compte de l'eau dans leurs pratiques d'entretien et les aménagements.

8 temps d'échanges ont été organisés sur le territoire sur des thématiques variées : *gestion intégrée des eaux pluviales, adaptation de la gestion des espaces verts au changement climatique, matériel d'entretien adaptés aux zones humides...*

Le syndicat a organisé le **28 novembre 2025** à Pleucadeuc un Forum consacré aux leviers pour économiser l'eau dans l'arrosage des terrains de sport (composition du sol, choix des graminées, calibration de l'arrosage...).

Matinées techniques des Commun'eaux 2025
Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust vous accompagne dans vos démarches en faveur de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

4 Mars ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES Peillac Les espèces exotiques envahissantes se multiplient et leur gestion est complexe. Découvrez les plantes envahissantes les et comment les maîtriser.	29 Avril MATÉRIELS ÉLECTRIQUES Guer Sécateurs, débroussailluses, souffleurs... venez découvrir du matériel pour la gestion des espaces verts.	16 Septembre AMÉNAGEMENT DURABLE DES ESPACES La Vraie Croix Venez observer tous les aménagements durables mis en place par la commune de La Vraie Croix.	7 octobre GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES Saint Jean Brevelay Aménager les lotissements en réfléchissant à la gestion des eaux pluviales et à la biodiversité, c'est possible.	4 Novembre TAILLE DES ARBRES ET DES ARBUSTES Val d'Anost S'adapter au changement climatique, c'est aussi repenser la conception de nos massifs. Et si nous nous y mettions ?
--	--	---	---	---

Formations

- 30 Janvier** : LES SOLUTIONS POUR ADAPTER LA GESTION DES ESPACES VERTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (Josselin)
- 25 mars** : FORMATION GESTION DURABLE DES ESPACES (Mauron)

28 novembre : FORUM : ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORTS (Pleucadeuc)
Participez à une matinée dédiée à l'arrosage des terrains de sport. Découvrez les bonnes pratiques, les solutions innovantes pour optimiser l'irrigation, et les enjeux liés à l'entretien durable de vos infrastructures sportives. Rejoignez-nous pour échanger et enrichir vos connaissances sur ce sujet essentiel pour limiter notre consommation d'eau sur ces espaces!

Contacts :
Mathilde Albr : mathilde.albr@grandbassindeleoust.fr - 06 72 56 00 21

• Conférence des territoires

Une Conférence des Territoires s'est tenue le **19 mars à Plœrmel** pour présenter les notions clés du cycle de l'eau et les leviers d'adaptation, exposés par Elias Ganivet (CNRS), et faire le lien avec le nouvel accord de territoire 2025-2027 portée par le SMGBO.



! Accompagner les changements de pratiques des collectivités !

ANIMATION DE LA CHARTE+ NATURE

En 2025, **15 communes ont été auditées** dans le cadre de la Charte +Nature :

- *Beignon, Gomené, Questembert, Bréhan, Guilliers, Ruffiac, Cruguel, Néant-sur-Yvel, Saint-Malo-de-Beignon, Evriguet, Peillac, Saint-Nicolas-du-Tertre, Lizio, Pleucadeuc, Trédion*

La FREDON Bretagne a organisé une **cérémonie de labellisation des communes Charte +Nature le 27 mars** à Josselin. Elle a récompensé 32 communes en Bretagne dont **10 communes du SMGBO**. Les audits se poursuivront en 2026 auprès des communes intéressées.



Cérémonie de remise des Labels Charte Nature+ (Josselin-56)

Forum "Arrosage des terrains sportifs" du 28 novembre 2025 (Pleucadeuc-56)



LETTRE DE LIAISON



Consultez
l'actu des commun'eaux



L'Actu des Commun'Eaux est diffusée chaque trimestre aux communes et communautés de communes du territoire. Elle a pour objectif d'informer les élus et les agents sur l'actualité du pôle « Actions Territoriales » et la gestion des espaces communaux : événements, réglementations, aides publiques, documentation...

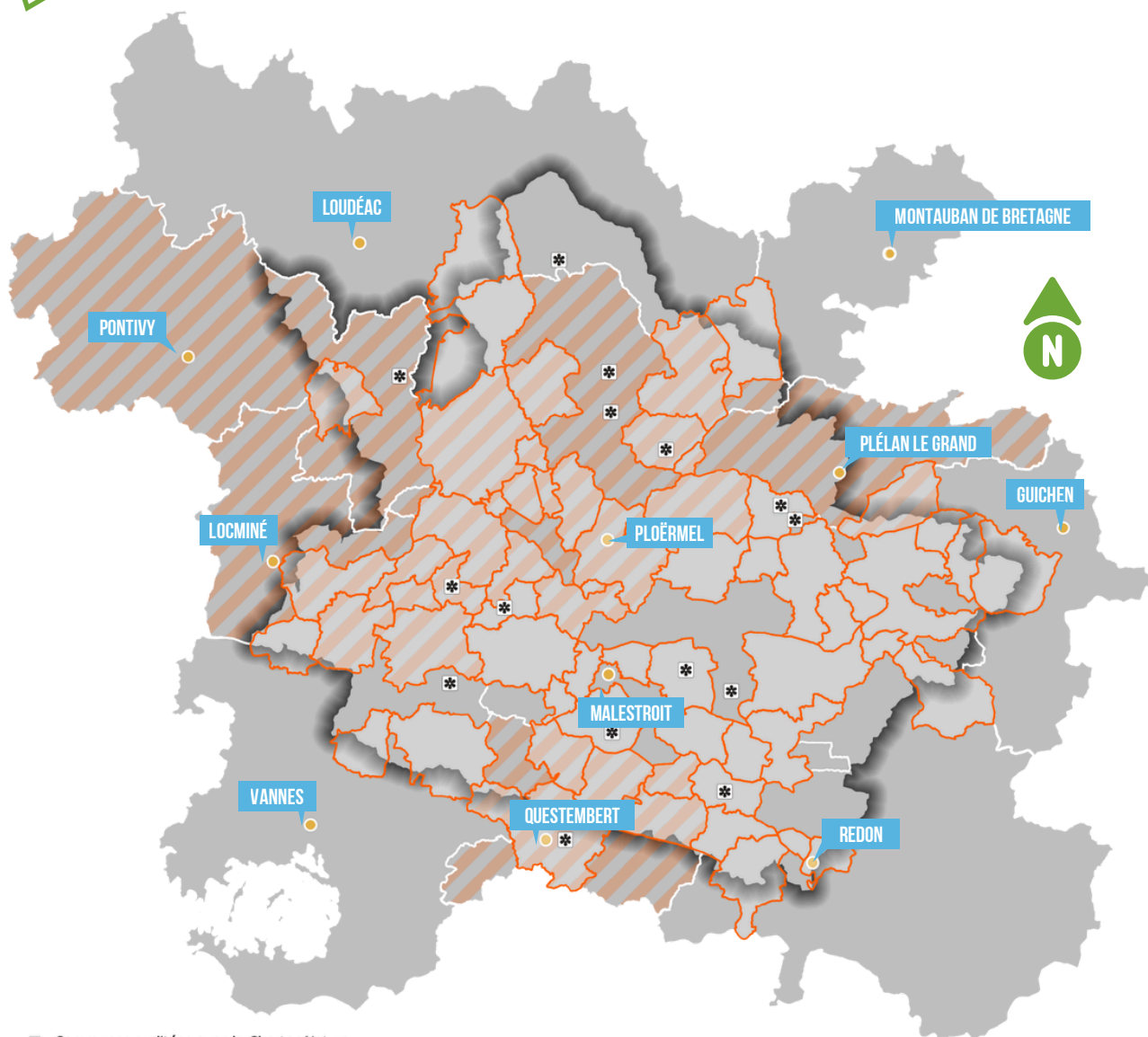
TRANSVERSALITÉ

Le SMGBO travaille avec les collectivités pour permettre la prise en compte des enjeux de l'eau et des milieux naturels dans les documents de planification et les projets locaux (document d'urbanisme, Plan Climat-Air-Energie Territorial, Atlas de la Biodiversité Communale, projet d'aménagement...).

Accompagner les changements de pratiques des collectivités



Localisation des actions collectivités sur le territoire du SMGBO



- * Communes auditées avec la Charte +Nature
- ▭ Communes ayant participé aux temps d'information
- ▨ EPCI ayant participé aux temps d'information
- Sièges communautaires
- SMGBO
- EPCI

CHIFFRES CLÉS

15 communes auditées avec la Charte +Nature

64 communes Et **5** EPCI
ayant participé aux temps d'information

1 forum organisé sur les économies d'arrosage

4 lettres de liaisons techniques diffusées

7 temps d'échanges organisés et **233** participants (élus et agents des services techniques)



PROTÉGER ET FAVORISER LE MAILLAGE BOCAGER

Animer des programmes permettant la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus ou haies à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Inventorier et assurer la protection et la gestion du bocage.

PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Le SMGBO est porteur du programme Breizh Bocage sur son territoire dont l'objectif est la création et la reconstitution de haies bocagères ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire le ruissellement et l'érosion vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse, la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. L'ensemble du territoire est désormais éligible au programme.

Bassin versant	Création de haies à plat	Création de haies sur talus	Total
Claie	2835	1421	4256
Arz	865	396	1261
Aff	1337	1482	2819
Oust aval	1350	522	1872
Oust moyen	5661	1493	7154
Yvel Hyvet	7457	288	7745
Ninian Léverin	1802	1043	2845

BILAN BREIZH BOCAGE



42 Agriculteurs bénéficiaires

1 Collectivité

203 projets

28 km de haies plantées

18 635 Arbres plantés

TYPE D'AMÉNAGEMENTS CRÉÉS

LINÉAIRE

CRÉATION DE HAIES À PLAT

21 307 ML

CRÉATION DE HAIES SUR TALUS

6 645 ML

TOTAL GÉNÉRAL

27 952 ML

Talus pelleteuse (Évriguet)

Protéger et favoriser le maillage bocager

DES ENFANTS ET DES ARBRES

Les enfants au coeur du dispositif



Le SMGBO s'est inscrit, pour la quatrième année, dans l'appel à projet "Des Enfants et des Arbres" (Hiver 2025-26). Cet appel à projet, à visée pédagogique, doit s'effectuer en partenariat avec une école locale et une exploitation agricole. Cet hiver, **2 exploitations agricoles** ont participé à l'opération : l'*ESAT Les Hardys Béhélec de Saint-Marcel* et l'*EARL BIO COCHON de Mauron*.

Des interventions préalables aux journées de plantation se sont déroulées les **8 et 30 janvier 2026** dans les établissements scolaires de Saint-Marcel et Mauron. Ces interventions tripartite Agriculteur – Enseignant – SMGBO ont permis d'introduire auprès des scolaires les notions relatives à l'anatomie d'un arbre, les différents rôles d'une haie ainsi que d'aborder la technique de plantation.

2 journées de plantations ont été organisées avec les enfants:

- Le **20 janvier 2026** avec l'école de Saint-Marcel, 22 élèves de CM1/CM2 ont participé à l'animation.
- Le **2 février 2026** avec l'école de Mauron 38 élèves de CM1/CM2 ont participé à l'animation.



BILAN DES ENFANTS ET DES ARBRES

hiver 2025-2026
363 Arbres
544 mètres linéaire de haie
7 projets

PROTECTION ET GESTION DU BOCAGE

→ Le SMGBO intervient sur plusieurs leviers d'action permettant la protection et la gestion du bocage : **animation des MAEC bocage** (25 034 ml engagés dans 18 exploitations, sous réserve de l'instruction des dossiers), réalisation d'**inventaires bocagers** dans les communes du territoire qui nous sollicitent, **accompagnement des documents d'urbanismes**, **montage de dossier de compensation** suite à des suppressions de haies BCAE8, **accompagnement de la structuration d'une filière bois**, accompagnement au suivi du **Plan de Gestion Durable des Haies** de l'exploitation d'Yves Rocher (volet gestion : 1 280 ml entretenus de façon durable cet hiver – Volet plantation : 640 ml plantés cet hiver).

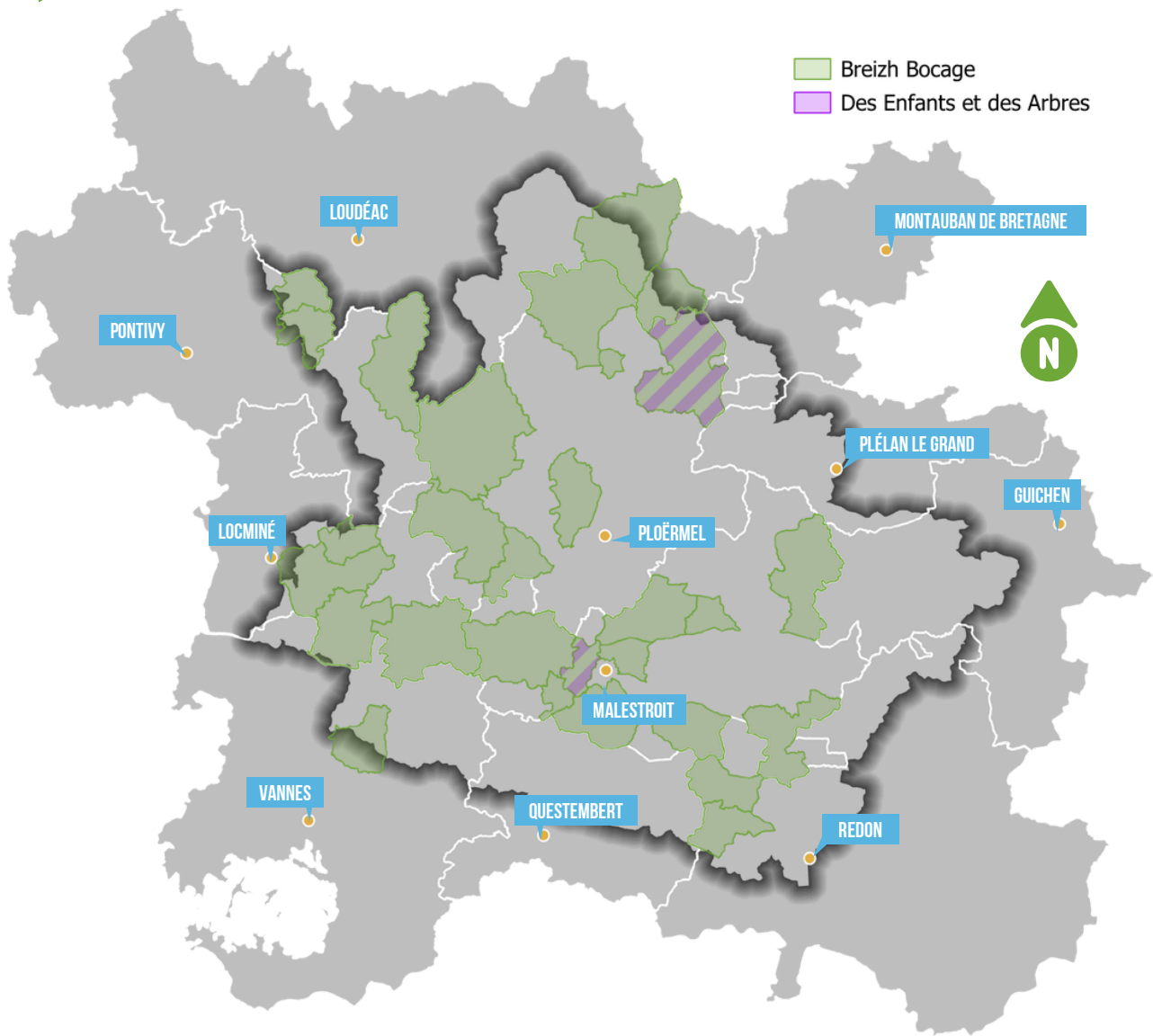
DÉMONSTRATION DE TAILLE SUR UNE JEUNE HAIE

Le **20 février 2025**, le SMGBO a également organisé une demi-journée de démonstration de **taille de formation** à destination des exploitants ayant plantés et souhaitant connaître les bons gestes pour former leurs haies bocagères. Cette action a attiré une dizaine de participants

Protéger et favoriser le maillage bocager



Localisation des actions bocage sur le territoire du SMGBO



Haie bocagère gérée (Ruffiac)

CHIFFRES CLÉS

28 km d'aménagements bocagers réalisés

18 998 arbres plantés

Plantation sur **30** communes

1 programme de plantation activé

210 projets différents pour **56** bénéficiaires



REDONNER VIE À NOS RIVIÈRES RESTAURER LA CONTINUITÉ

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire et répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

LES ÉTUDES ET TRAVAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Les études préalables à la réalisation des travaux

Avant toute intervention sur les milieux humides et aquatiques, le SMGBO conduit un travail préparatoire visant à définir des programmes pluriannuels de travaux. Afin de garantir la cohérence et l'efficacité des actions, cette démarche est menée à l'échelle du bassin versant ou de la masse d'eau.

Cette phase préalable repose sur une étude structurée en plusieurs étapes, réalisée par les techniciens rivières du SMGBO, avec ou sans l'appui d'un bureau d'études spécialisé.

Chaque étape fait l'objet d'échanges et de validations successives :

- en **Comité technique**, réunissant les partenaires techniques, financiers et institutionnels (Agence de l'eau, Conseils départementaux, Région, DDTM, OFB, Eaux et Vilaine, FDPPMA, etc.) ;
- puis en **Comité de pilotage**, associant les élus locaux (communes et intercommunalités), la Chambre d'agriculture, les associations de pêche et les associations naturalistes.

ÉTUDES



TRAVAUX



SUIVIS



Commission milieux aquatiques du 28 octobre 2025 (Taupont-56)



Relevés topographique avec canne gps (Ruffiac)

La restauration des milieux aquatiques un processus en plusieurs étapes:



ÉTAPE 1

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

Un état des lieux et un diagnostic sont réalisés afin d'analyser le fonctionnement du bassin versant, d'identifier les pressions et de repérer les dysfonctionnements en comparant l'état actuel à un état naturel de référence.



ÉTAPE 2

DÉFINITION DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS

Ensuite, les enjeux sont définis et hiérarchisés, ce qui permet de fixer des objectifs opérationnels conformes aux exigences réglementaires et d'élaborer différents scénarios d'intervention.



ÉTAPE 3

ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS PLURIANNUEL

Un programme d'actions pluriannuel est alors établi, précisant les travaux à réaliser, leurs modalités, les coûts et le calendrier, intégrant l'ensemble des milieux aquatiques et humides.



ÉTAPE 4

PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES

Ces actions font ensuite l'objet de procédures réglementaires (dossier administratif, enquête publique, autorisation préfectorale), car elles modifient le milieu et relèvent de l'intérêt général.



ÉTAPE 5

RÉALISATION DES TRAVAUX

Enfin, après validation, les travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées en génie écologiques sous la supervision et le contrôle des techniciens, avec l'accord des propriétaires et exploitants concernés.

La durée moyenne des études réalisées avant les phases travaux est estimée à environ deux ans.

Redonner vie à nos rivières/Restaurer la continuité

Mise en œuvre des programmes d'actions pluriannuels : réalisation de travaux

Les techniciens rivières du SMGBO mettent en œuvre des travaux qui sont inscrits dans les programmes d'actions pour la restauration des milieux humides et aquatiques spécifiques à chaque bassin versant/masse d'eau.

Ces programmes d'actions ont pour but la reconquête des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et des zones humides, avec des travaux de :

- **Restauration du lit mineur et de la morphologie des cours d'eau** : remettre le cours d'eau dans les fonds de vallée, redonner une forme naturelle pour varier les habitats, les tracés, les vitesses et la profondeur de l'eau (reméandrage, recharge granulométrique...),



Remise du cours d'eau dans son talweg d'origine (Colpo-56)



Restauration d'une zone humide (Trédion-56)

- **Plantation de ripisylve et de bocage**



Plantation de ripisylve (Campénéac-56)

- **Restauration des zones humides et des zones de sources** : effacer des plans d'eau, supprimer des drainages, reconnecter les parcelles et les cours d'eau...



Restauration d'une zone humide (Trédion-56)

- **Restauration de la continuité écologique** : aménager, remplacer, supprimer des ouvrages de franchissement (buse, pont, passerelle, seuil) pour améliorer la continuité écologique



Effacement d'une digue (Saint Jean-Brévelay-56)



Aménagement de l'ouvrage et installation d'une passerelle (Ploërmel-56)

Au préalable de la réalisation de ces travaux, les techniciens rivières réalisent plusieurs étapes :

- **Concertation** : Les propriétaires et les exploitants concernés par les projets sont contactés et rencontrés. Les projets de principe sont présentés et seront mis en œuvre uniquement avec leur accord. Des conventions entre les propriétaires, les exploitants et le SMGBO sont signées afin de formaliser cet accord.
- **Affinage des projets** : Les projets sont ensuite affinés et les nouveaux tracés sont recherchés et précisés. Les entreprises de travaux sont consultées et les chantiers sont commandés.

Prise en compte de la biodiversité

Un **diagnostic « flash »** de la biodiversité et des habitats naturels en place est réalisé sur chaque futur site de travaux, durant le printemps ou l'année précédant les travaux. En présence d'espèces et/ou d'habitats remarquables, les futurs travaux et/ou leur mise en œuvre peuvent être adaptés. En 2025, **23 diagnostics « flash »** de la biodiversité ont été réalisés.

Une **pêche de sauvegarde** est réalisée sur tous les tronçons de cours d'eau et plans d'eau devant faire l'objet de travaux. Les poissons pêchés sont déplacés sur des zones non impactées par les travaux.

En 2025, **7 pêches de sauvegarde** sur des cours d'eau et **2 pêches de sauvegarde** sur des plans d'eau ont été réalisées.

Certains chantiers peuvent nécessiter une intervention préalable sur la végétation pour libérer des emprises (débroussaillage, élagages...). Dans ce cas, cette intervention est programmée durant la période recommandée pour ne pas porter atteinte au cycle de vie des oiseaux.

Réalisation des travaux

Démarrage du chantier, durant la période réglementaire (*entre le 1er avril et 31 octobre*). Les entreprises interviennent sous la supervision et le contrôle des techniciens rivières du SMGBO. Les propriétaires et les exploitants sont tenus informés de l'avancée des travaux.



Pêche de sauvegarde (La Gacilly-56)

Masses d'eau/Bassins versants en travaux en 2025

RIVIÈRE AFF

8 communes concernées par des travaux :
Carentoir, Comblessac, Guer, La Gacilly, Les Brûlais, Maxent, Réminiac, Sixt-sur-Aff

BUDGET TRAVAUX : 247 531 € TTC

- Lit mineur restauré: **3062 ml**
- Ouvrages de franchissement aménagés ou modifiés: **11**
- Zones humides restaurées: **31 580 m²**
- Ripisylves plantées: **145 ml**
- Plan d'eau effacé: **1**



Remise en talweg du cours d'eau (La Gacilly-56)

RIVIÈRE CLAIE

6 communes concernées par des travaux :
Bignan, Saint-Jean-Brevelay, Colpo, Plaudren, Sérent, Trédion

BUDGET TRAVAUX : 329 445 € TTC

- Lit mineur restauré: **2732 m**
- Ouvrages de franchissement aménagés ou modifiés: **14**
- Zones humides restaurées: **29 360 m²**
- Plan d'eau effacés: **2**



Restauration de cours d'eau et zone humide (Plaudren-56)

RIVIÈRE PERCHE

1 commune concernée par des travaux :
Pleugriffet

BUDGET TRAVAUX : 206 154 € TTC

- Lit mineur restauré: **755 m**
- Ouvrages de franchissement aménagés ou modifiés: **6**
- Zones humides restaurées: **12 000 m²**



Restauration de cours d'eau (Pleugriffet-56)

PLAN D'EAU

2 communes concernées par des travaux : Le
Cours et Réminiac

BUDGET TRAVAUX : 92 696 € TTC

- Lit mineur restauré: **85 m**
- Plan d'eau effacés: **2**



Effacement de plan d'eau (Le Cours-56)

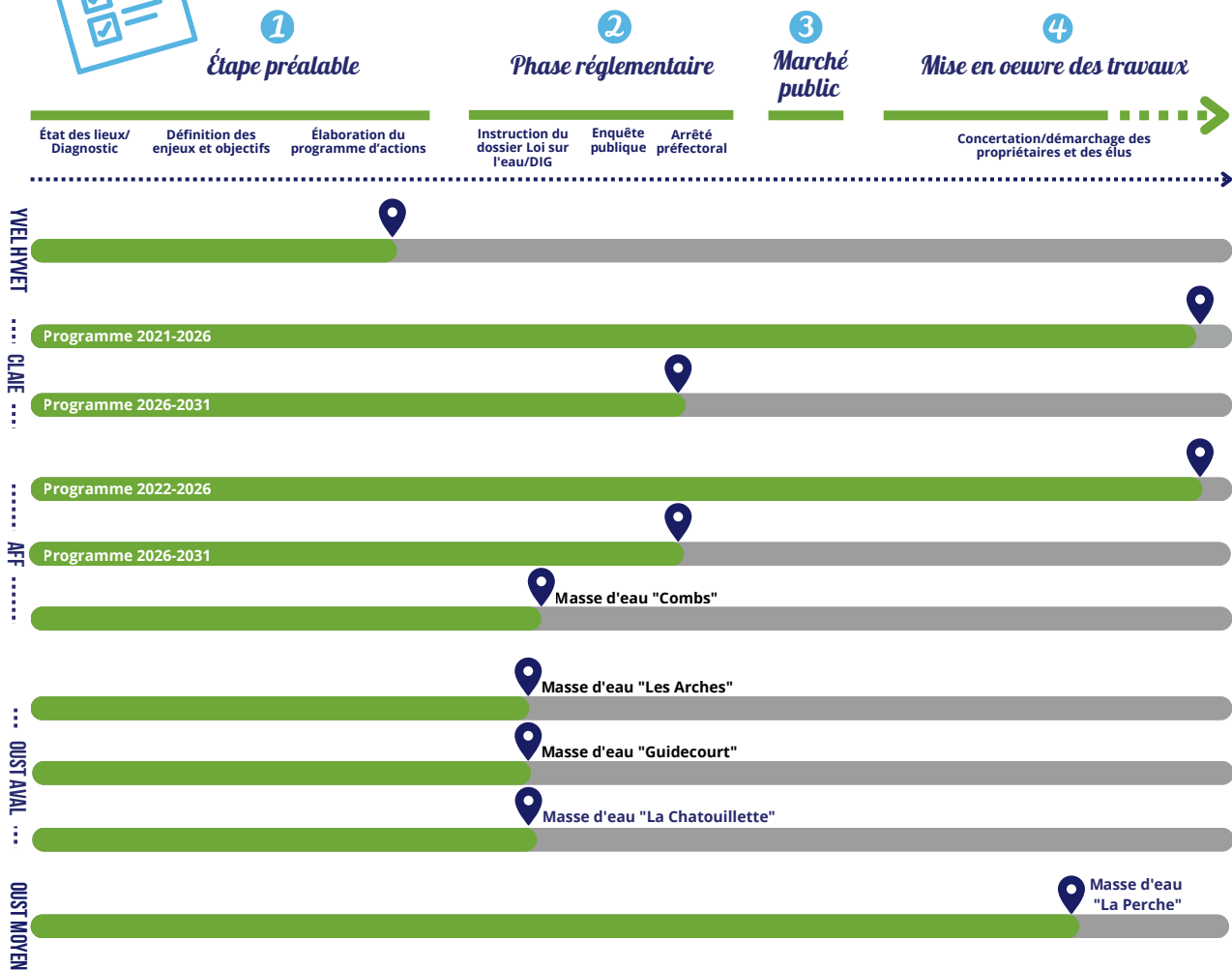
CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT

Chaque année, élus, agriculteurs et particuliers sollicitent le SMGBO au sujet de petits travaux pouvant impacter cours d'eau et zones humides. Dans ce cadre, le SMGBO les accompagne et les conseille pour tendre vers des choix techniques vertueux pour les milieux, puis si besoin, pour réaliser leurs dossiers de déclaration Loi sur l'eau à déposer auprès des services de la police de l'Eau, préalable à la mise en œuvre des travaux.

Le SMGBO accompagne, conseille et réalise également des travaux d'expertise auprès des différents acteurs du territoire sur les thématiques liées aux cours d'eau et aux zones humides:



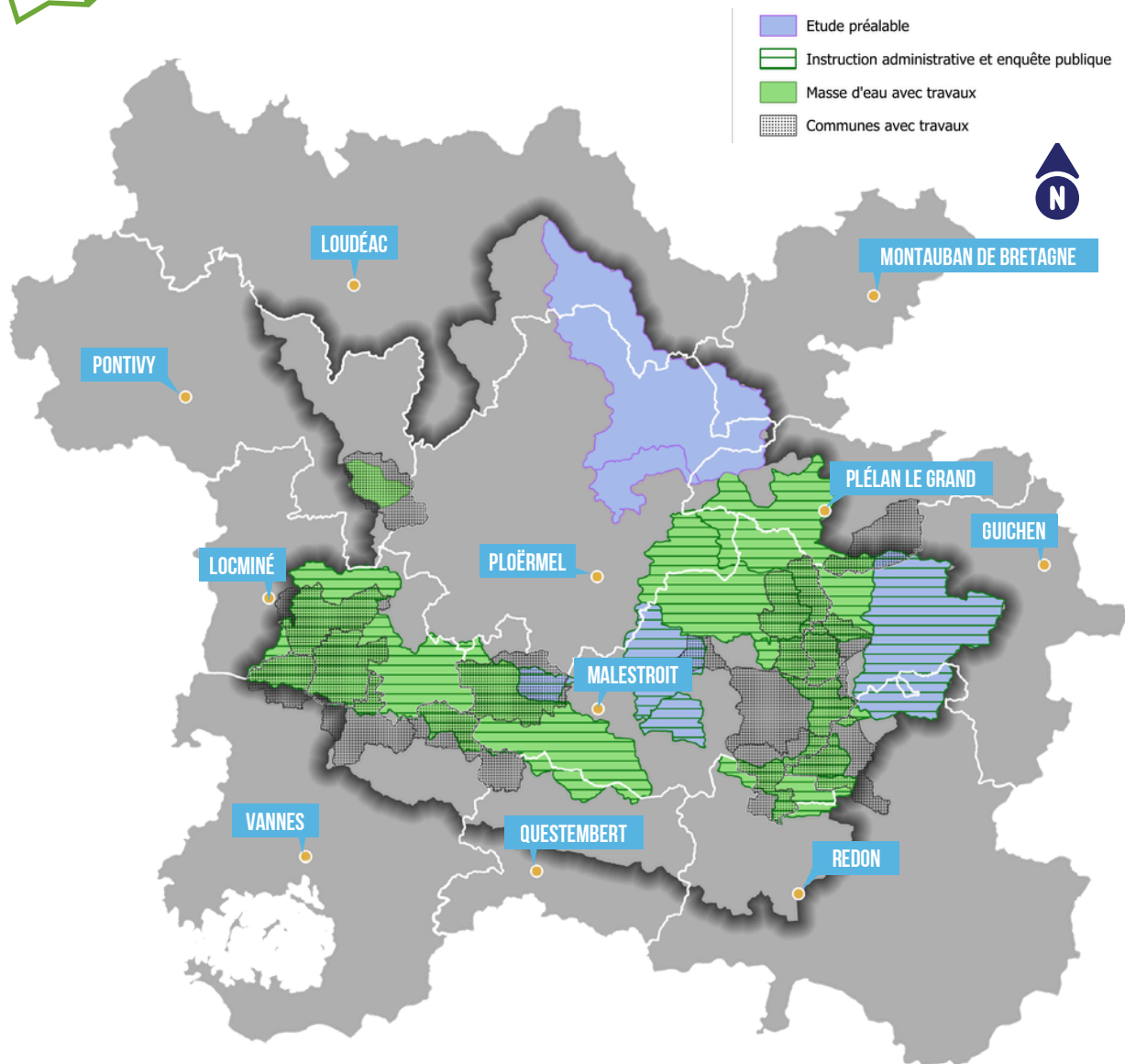
État d'avancement des contrats sur les milieux aquatiques du territoire



Redonner vie à nos rivières/Restaurer la continuité



Localisation des actions "milieux aquatiques" sur le territoire du SMGBO



CHIFFRES CLÉS

6.6 km de cours d'eau restaurés

31 ouvrages aménagés pour la continuité écologique

5 plans d'eau effacés

BUDGET TOTAL TRAVAUX 2025

875 828 €

7.3 ha zones humides restaurées

145 ml de ripisylves plantées

ÉDUIQUER, INFORMER ET SENSIBILISER

Éduquer, informer, sensibiliser le jeune public et les particuliers aux enjeux de l'eau sur le territoire

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

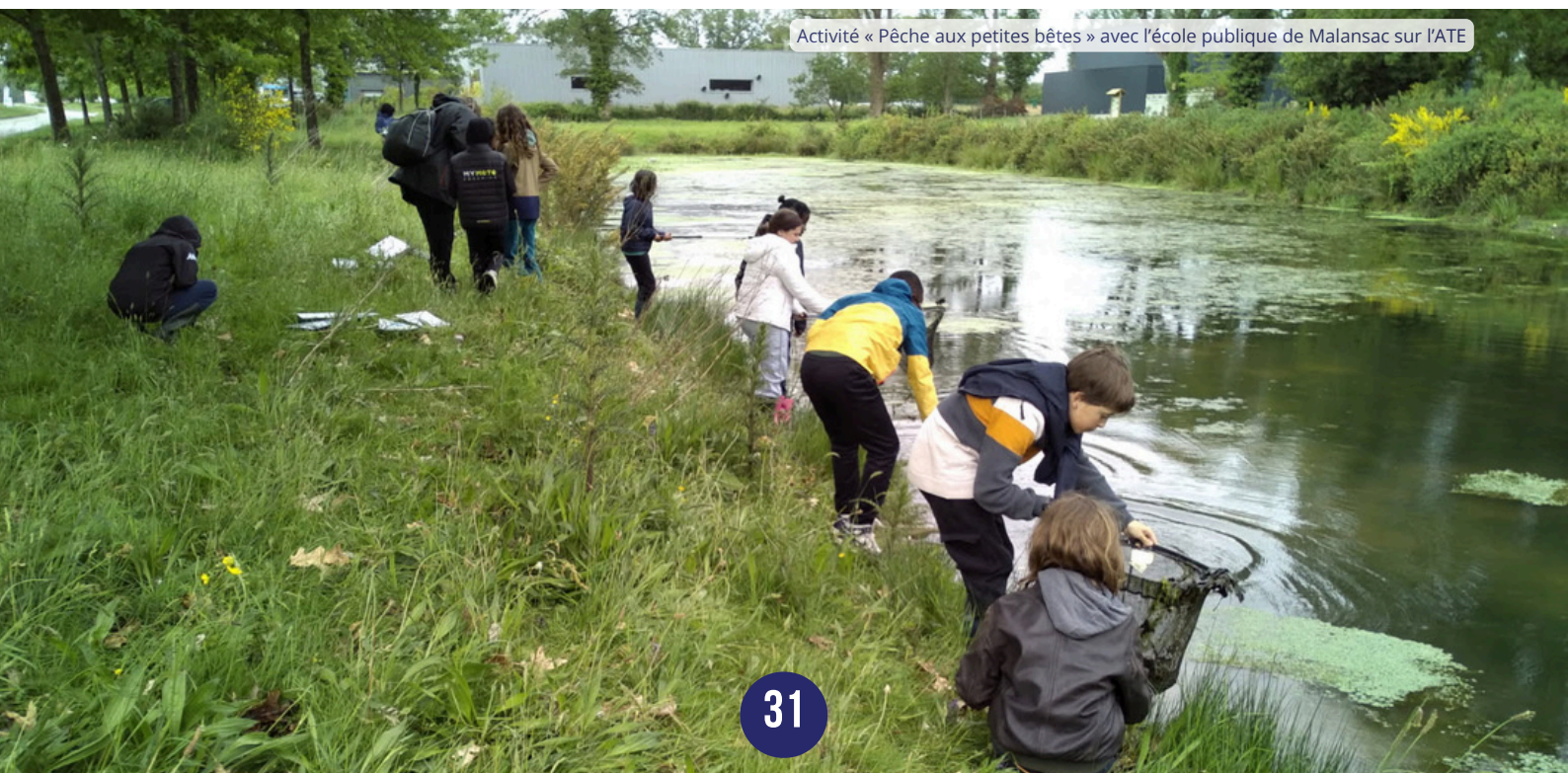
Le SMGBO propose aux écoles un **programme d'éducation à l'environnement** visant à ce que les élèves s'approprient les notions fondamentales liées au grand cycle et petit cycle de l'eau, au fonctionnement et à l'intérêt des milieux aquatiques, au changement climatique...

En 2025, le SMGBO est intervenu auprès d'une **trentaine d'établissements scolaires** de la maternelle à l'enseignement supérieur. Au programme : des expérimentations, des présentations en classe, des sorties sur le terrain, des actions de plantations.

Le SMGBO accompagne également le **développement et l'animation des Aires Terrestres Educatives (ATE)** sur le territoire. Ce dispositif permet aux élèves d'apprendre à connaître et gérer un espace naturel avec l'éclairage d'un référent technique et de leur enseignant. Aujourd'hui, le SMGBO accompagne 5 établissements scolaires sur cette démarche : *le collège public de Val d'Anast, l'école privée de Trédion, l'école publique et le collège de Malansac, le collège privé d'Elven*. Cette année, le SMGBO a assuré **25 animations** auprès des ATE.



Intervention sur l'eau auprès de l'école privée de Merdrignac



Activité « Pêche aux petites bêtes » avec l'école publique de Malansac sur l'ATE

GRAND PUBLIC

Chaque année, le SMGBO organise plusieurs événements à destination du grand public pour favoriser la compréhension du cycle de l'eau, de l'intérêt des milieux aquatiques, de la biodiversité et des menaces qui pèsent sur la ressource en eau.

En 2025, le programme des **Rendez-vous Nature de l'Oust** a compté **8 événements** sur des thématiques diverses : observation des oiseaux et découverte des zones humides, Conférence sur les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques, découverte des travaux milieux aquatiques menées par le SMGBO sur la Claie...

Les rendez-vous Nature de l'Oust 2025

- 9 septembre** - Sortie découverte des oiseaux d'eau de l'étang au Duc 14h30-16h00 au lac de Ploërmel (sur inscription)
- 19 septembre** - Observation des oiseaux et découverte des zones humides 15h-16h30 au lac de Gléno-Glénoac (sur inscription)
- 20 septembre** - Conférence "Changement climatique, quels impacts sur les écosystèmes d'eau douce en Bretagne" par Christophe Picaud (CNER) 20h-salle des fêtes-Ploërmel
- 23 septembre** - Sortie découverte des amphibiens 14h30-Saint Goyemard (sur inscription)
- 14 octobre** - Sortie découverte des travaux sur les milieux aquatiques du bassin versant de la Claie 14h30-Bignon et Saint Jean Briveley (sur inscription)
- 22 octobre** - Conférence sur les poissons migrateurs par Brice Sauvageot (Eaux et Villains) 20h-Salle St Léon-Glénoac
- 23 octobre** - Causerie sur les prairies à orchidées sauvages 20h-salle du Joyer-Augon
- 3 novembre** - Conférence sur le sol par Marc-André Sélouze (MHNH) 20h-salle des fêtes-Ploërmel
- 7 novembre** - Les champignons, ces acteurs essentiels de l'écologie 19h-salle du Joyer-Beauregnic

Renseignements et inscriptions: frederic.briand@grandbassinlooust.fr 06.71.82.41.21

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est l'organisme référent en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur son territoire. En tant qu'acteur, il coordonne et met en oeuvre des stratégies de préservation et de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Oust.

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
10 Boulevard des Cornes
50 800 PLOËRMEL
accueil@grandbassinlooust.fr
02 97 12 38 44
grandbassinlooust.fr

Programmation des Rendez-vous Nature de l'Oust 2025

La fête de l'eau et de la biodiversité - Temps fort 2025-

FÊTE de l'EAU & de la BIODIVERSITÉ

SAMEDI 13 SEPT. 2025

à partir de 14h

ANIMATIONS • SPECTACLES • ATELIERS • MUSIQUE

Rives du Lac au Duc **PLOËRMEL | TAUPONT**

Le **13 septembre 2025** s'est tenu une nouvelle édition de la **Fête de l'Eau & de la Biodiversité** à Taupont ! Cette journée s'est déroulée autour d'**animations pédagogiques et ludiques** proposée par **27 partenaires** et a été ponctuée par des **spectacles** abordant avec sensibilité les enjeux environnementaux actuels. **800 personnes** ont répondu présents malgré une météo pluvieuse, un beau succès !

Animation "La vie des mares"



Spectacle "Hector le pêcheur"





Localisation des actions d'éducation à l'environnement sur le territoire du SMGBO



- Animations scolaires
- Éducation à l'environnement - Grand public
- Sièges communautaires
- SMGBO
- EPCI



CHIFFRES CLÉS



9 manifestations à destination du grand public (conférence, balade nature, visite de site de travaux, Fête de l'eau et de la biodiversité)

111 interventions scolaires **32** établissements

1 644 élèves sensibilisés **86** classes

963 participants aux événements grand public

Fête de l'eau et de la biodiversité 2025, site du lac au duc (Taupont-56)

PROTÉGER ET GÉRER LES MILIEUX D'EXCEPTION

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.



SITE NATURA 2000 "VALLÉE DE L'ARZ"

Comité de pilotage du 5 décembre 2025 (Pluherlin-56)

Le SMGBO est l'opérateur en charge de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz. À ce titre, il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des actions définies (administratives, techniques, communication,...).

• Éducation/Sensibilisation

Chaque année des étudiants sont accueillis sur le site Natura 2000 pour découvrir cet espace naturel d'exception et les actions engagées pour sa préservation. Des interventions sont également programmées pour des actions d'information de sensibilisation du grand public. **4 temps d'information** ont été organisés en 2025.



Chantier bénévole avec les adhérents de l'association Bretagne vivante (Pluherlin-56)



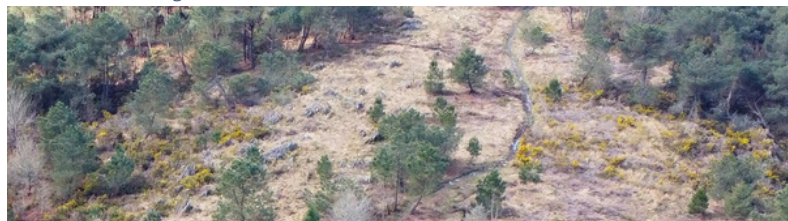
Sortie "chauves-souris" du 22 août 2025 (Malansac-56)

• Restauration/Gestion des milieux

Dans la continuité des actions engagées ces dernières années pour restaurer et préserver les habitats de landes et les espèces associées, un **chantier de coupe d'ajoncs avec débardage à cheval** a été mené pendant **3 semaines** en mars 2025.

Le programme de restauration envisagé sur les habitats de landes se poursuivra sur les parcelles acquises par le département du Morbihan les prochaines années.

Parcelle de lande gérée en 2025 (Pluherlin-56)



CHIFFRES CLÉS

4 animations

1 Comité de pilotage par an

+ de 9000 m² de landes sèches restaurées

1 site internet

Site internet "Vallée de l'Arz"



RECHERCHER, INNOVER

Réduire significativement la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèse (PPS), nocifs pour l'environnement et la santé humaine, tout en garantissant la viabilité économique des exploitations : telle est l'ambition du projet ENVEZH.



Coconstruit par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et le CNRS, ce projet fédère, en Centre-Bretagne, un large éventail d'acteurs publics et privés autour du développement de filières agroalimentaires innovantes, peu ou non utilisatrices de PPS. Il s'inscrit dans le cadre du programme France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État.

ENVEZH (« Alliance Bretonne pour une réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture et un déploiement accéléré de l'agroécologie ») vise à démontrer, à l'échelle d'un territoire rural, la faisabilité et la performance de solutions permettant de réduire drastiquement l'usage des PPS. Le projet s'appuie pour cela sur une mobilisation inédite des acteurs des filières agroalimentaires.

Pour la première fois en France, un territoire rural réunit l'ensemble des parties prenantes des filières longues : collectivités territoriales, entreprises agroalimentaires, instituts techniques, chambre d'agriculture, établissements d'enseignement agricole, associations et communauté scientifique. Cette dynamique collective constitue un cadre d'expérimentation, de réflexion et d'action particulièrement innovant.

Le projet poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- accompagner les acteurs agro-industriels dans la structuration de filières innovantes à faible ou sans recours aux PPS ;
- soutenir les agriculteurs et agricultrices dans la transition vers ces nouveaux modèles, en préservant, voire en améliorant, la rentabilité des exploitations ;
- réduire durablement la pollution des eaux et des sols liée à l'usage des PPS.

À terme, ENVEZH a vocation à être répliqué à l'échelle nationale, en diffusant les solutions et modèles développés sur le territoire. La phase de maturation, pilotée par le CNRS, s'est achevée le **20 juin 2025** avec le dépôt du dossier de candidature à la phase de réalisation, correspondant au déploiement opérationnel du projet sur cinq ans. L'équipe projet a été auditionnée le **1er septembre 2025** par le comité d'experts de la Banque des Territoires. Le dossier, enrichi, a été redéposé le **20 février 2026**. La décision finale (Go/NoGo) est attendue en **avril 2026**.

COMMUNIQUER



La communication constitue un levier essentiel pour accompagner les actions du syndicat, en assurer la lisibilité et renforcer sa visibilité auprès de ses différents publics. Elle vise à la fois à valoriser les actions engagées, à informer les partenaires et usagers, et à favoriser la participation aux actions inhérentes à l'accord de territoire portées par la structure.

En 2025, elle s'est organisée autour de quatre axes principaux :

- La **communication institutionnelle** qui vise à accompagner la gouvernance et à valoriser les actions du syndicat. Elle repose sur des supports destinés aux élus et partenaires (documents de comité, invitations, brochures, vidéos), permettant de rendre les enjeux et actions plus lisibles.
- La **communication technique** qui accompagne les actions de terrain. Elle permet la diffusion d'informations précises adaptées aux différents publics (élus, agents, usagers, agriculteurs) afin d'expliquer les interventions, leurs objectifs et leurs résultats, via des outils comme newsletters, mailings ou panneaux d'information.



Refonte des plaquettes et brochures du SMGBO

Par ailleurs, un travail constant est mené sur l'identité visuelle, afin de garantir des supports cohérents, professionnels et facilement reconnaissables, renforçant ainsi l'image du syndicat.



Panneau explicatif installé à proximité de zone de travaux de restauration rivière

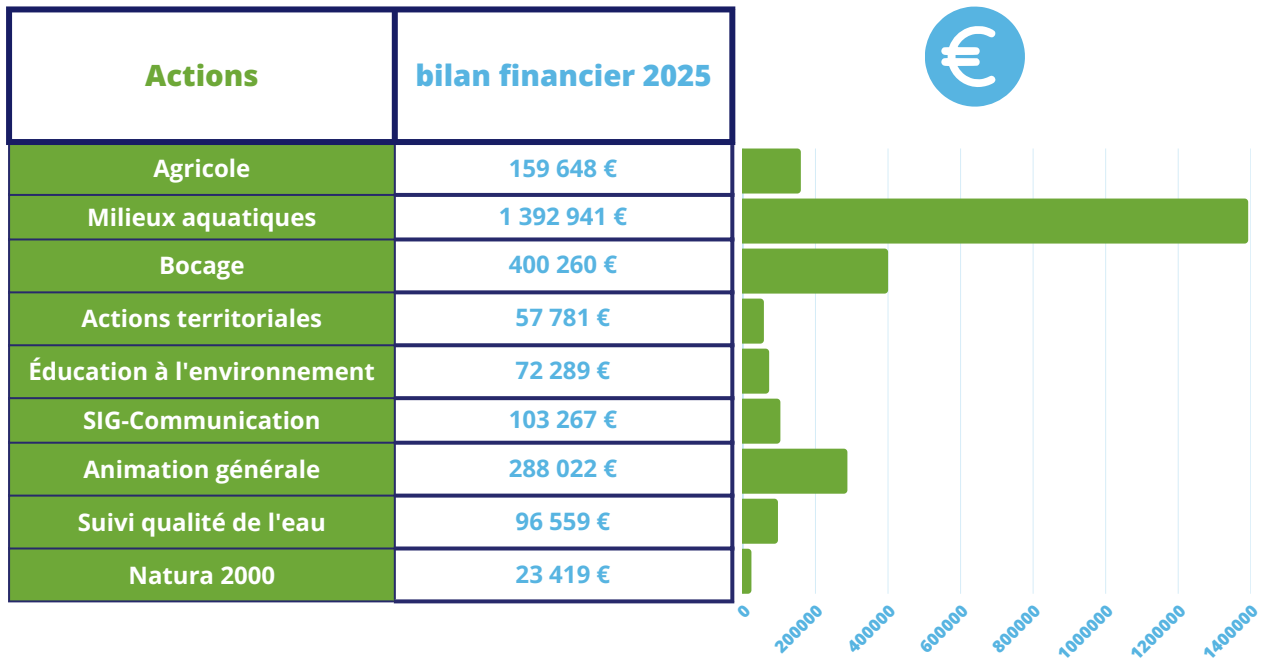


- La **communication événementielle** qui a pour objectif de promouvoir les événements et d'encourager la participation. Elle mobilise différents canaux (presse, affiches, réseaux sociaux, site internet) pour toucher un large public et valoriser les initiatives du syndicat.

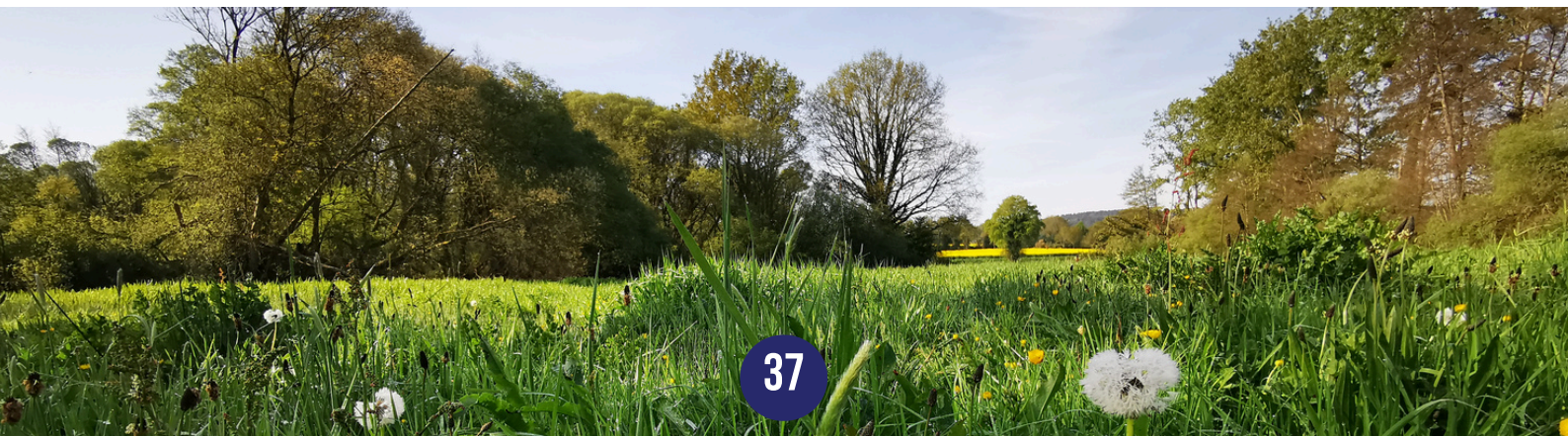
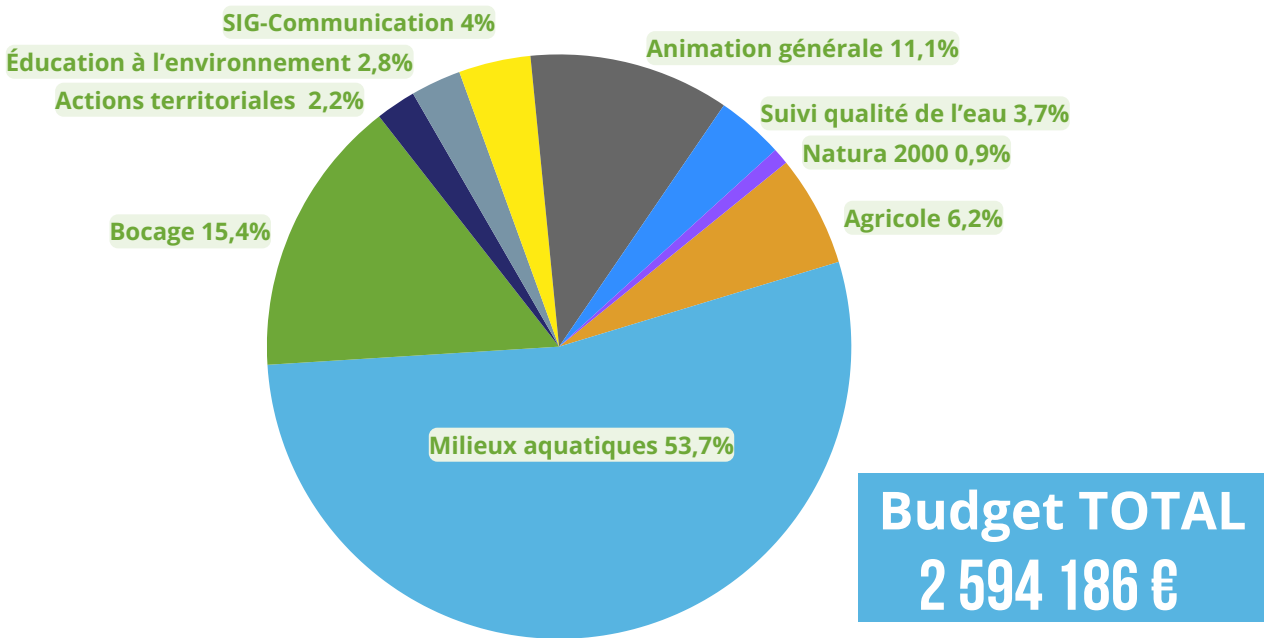
Enfin, l'organisation interne permet une production en interne des supports, assurant réactivité et maîtrise des contenus. Elle favorise aussi l'innovation, avec l'expérimentation de nouveaux formats (vidéos, prises de vue par drone) pour améliorer l'impact et la compréhension des actions.



BILAN FINANCIER DES ACTIONS 2025



RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2025



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

DIRECTEUR



Régis Thomazo
Directeur
regis.thomazo@grandbassindeloust.fr

DIRECTEUR TECHNIQUE



Laurent Greneux
Directeur technique
laurent.greneux@grandbassindeloust.fr

COMMUNICATION/NATURA 2000



Julie Maingard
Communication-Natura 2000
julie.maingard@grandbassindeloust.fr

ADMINISTRATIF



Patricia Balay
Comptabilité
comptabilite@grandbassindeloust.fr

Alexandra Morin
Assistante de direction
accueil@grandbassindeloust.fr

INFORMATIQUE/SIG



Nicolas Pelé
Informatique-SIG
informatique@grandbassindeloust.fr

PÔLE ANIMATION TERRITORIALE

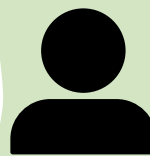


Gwladys Uguen
Animation territoriale
gwladys.uguen@grandbassindeloust.fr

Mathilde Alix
Animation territoriale
mathilde.alix@grandbassindeloust.fr

Frédéric Briend
Éducation à l'environnement
frederic.briend@grandbassindeloust.fr

PÔLE MILIEUX AQUATIQUES



Aurélien Blanc
Milieux aquatiques
aurelien.blanc@grandbassindeloust.fr



Noémie Brault
Milieux aquatiques
noemie.brault@grandbassindeloust.fr



David Louis
Milieux aquatiques
david.louis@grandbassindeloust.fr

PÔLE AGRICOLE



Aurélie Châtelier
Agricole
aurelie.chatelier@grandbassindeloust.fr

Marc Roger
Agricole
marc.roger@grandbassindeloust.fr

Solène David
Agricole
solene.david@grandbassindeloust.fr

PÔLE BOCAGE



Aymeric Pirió
Bocage
aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr

Arnaud Moal
Bocage
arnaud.moal@grandbassindeloust.fr



Maylie Caillon
Milieux aquatiques
maylie.caillon@grandbassindeloust.fr



Sophie Moisan
Milieux aquatiques
sophie.moisan@grandbassindeloust.fr



Sébastien Noblet
Milieux aquatiques
sebastien.noblet@grandbassindeloust.fr



Chantal Bourhis
Milieux aquatiques
chantal.bourhis@grandbassindeloust.fr



Claire Quéré
Milieux aquatiques
claire.quere@grandbassindeloust.fr



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

10 Boulevard des Carmes
56 800 PLOERMEL

accueil@grandbassindeloust.fr
02.97.73.36.49

www.grandbassindeloust.fr



Suivez-nous:



Réalisation: Service communication SMGBO